

Déclaration d'honorabilité

Du fait de leur situation de confiance, les entraîneurs sont respectés pour leur intégrité, leur honnêteté et leur engagement envers un code de conduite/d'éthique. Je reconnais que pour être un membre en règle de l'Association des professionnels du tennis, je dois faire preuve d'intégrité.

De plus, je garantis que mes réponses aux questions ci-dessous sont complètes et véridiques :

- Avez-vous déjà été reconnu coupable d'avoir enfreint (y compris pour manquement professionnel ou incompétence) un règlement d'un organisme provincial, territorial, national ou international régissant le sport ou les entraîneurs ?
- Avez-vous enfreint le Code de l'Agence mondiale antidopage (AMA), le Programme canadien antidopage ou un programme équivalent dans un autre pays ?
- Avez-vous été reconnu coupable d'une infraction criminelle pour laquelle vous n'avez pas reçu de pardon ?

_____ OUI _____ NON

Si vous avez répondu « oui » à l'une de ces trois questions, nous vous prions de fournir plus de détails sur l'infraction/condamnation, y compris les circonstances, la date et la sentence, dans un courriel adressé à **rborczon@tenniscanada.com**.

En procédant à cette demande d'adhésion ou à ce renouvellement et en répondant « non » aux questions ci-dessus, je certifie par la présente que je suis intègre et que je me qualifie pour être un membre en règle de l'APT. De plus, je garantis que je ne connais aucune circonstance qui remettrait en cause mon admissibilité à être un membre en règle de l'APT. Je déclare qu'au meilleur de mes connaissances, les renseignements contenus dans cette déclaration sont complets et véridiques.

En procédant à cette demande d'adhésion, je reconnais avoir lu le Code de conduite de l'APT et que j'accepte de me conformer à ses conditions. Je comprends que le non-respect du Code de conduite de l'APT peut engendrer des sanctions disciplinaires ou, dans des cas extrêmes, mon expulsion de l'APT.

Je comprends qu'une fausse déclaration ou une représentation erronée pourrait entraîner le rejet de ma demande d'adhésion ou de mon renouvellement.